



# RÉSIDENCE AUTONOMIE

# LA TENURE

20, rue de la Tenure, 60260 Lamorlaye



**LIVRET D'ACCUEIL**



# SOMMAIRE

Présentation de la résidence .....	4
Le CCAS .....	6
Localisation de la résidence .....	7
Présentation du personnel .....	8
Le Conseil de Vie Sociale .....	9
Les services proposés .....	10
Les services extérieurs .....	11
L'animation .....	12
Les numéros importants .....	15

# PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE

## **Bienvenue à la résidence autonomie La Tenure de Lamorlaye.**

Une résidence autonomie est un ensemble de logements associés à des services et réservé à **des seniors** autonomes.

La résidence La Tenure dépend du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Lamorlaye, présidé par Monsieur Moula, Président du CCAS.

Elle a été construite en 1985, est composée de 29 logements (26 T1 et 3 T2) et se situe près du centre-ville de Lamorlaye.

La résidence dispose d'un jardin et d'une terrasse couverte, accessible à tous les résidents. Elle est sécurisée par un digicode et une vidéo surveillance.

Dans le hall d'entrée se trouvent les boîtes aux lettres, le bureau des agents, un panneau d'affichage présentant les informations concernant l'établissement ainsi que les animations et le menu du restaurant.

Au rez-de-chaussée se trouvent la salle de restauration équipée d'une climatisation, ainsi que le salon commun équipé d'une télévision et d'une bibliothèque.

Le local à poubelles se trouve dans le couloir du rez-de-chaussée.

Les étages sont desservis par un ascenseur.





## LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un service social qui vous accueille, vous écoute, vous informe, vous conseille et vous soutient dans vos démarches.

Il a pour missions :

- **l'accueil, l'information et l'orientation** des personnes vers les structures adaptées ;
- **l'accompagnement social** (problème lié au logement, à la gestion budgétaire...);
- **l'accompagnement dans les démarches administratives** ;
- **l'action éducative budgétaire** pour les situations d'endettement ;
- la **constitution des dossiers** de demande d'aide financière ;
- **l'organisation des activités seniors** ;
- la **gestion du service minibus**.

L'accueil est confidentiel et adapté à chaque situation.

→ Si besoin, vous pouvez prendre rendez-vous avec M<sup>me</sup> Quadrone, chargée du CCAS, au 03 44 21 64 00.

# LOCALISATION DE LA RÉSIDENCE

La résidence La Tenure est proche du centre-ville.

À moins de 300 mètres, vous trouverez :

- la Mairie
- les boulangeries, boucheries et poissonnerie
- les pharmacies
- plusieurs banques
- la Poste
- Carrefour Express, épicerie
- divers restaurants, cafés, magasins, papeterie, etc.

Un peu plus loin, sur l'avenue de la Libération, vous trouverez un Carrefour Market, ainsi que plusieurs restaurants, boulangeries, pharmacie, traiteur.

De plus, le **marché** se tient chaque **mardi** et **samedi, en matinée**, sur le parking derrière la Mairie.



# PRÉSENTATION DU PERSONNEL

Au sein de la résidence, **le personnel assure votre sécurité, la propreté et le bon fonctionnement de la résidence.**

**Comment nous joindre ? 03 44 21 28 34.**

Le **personnel de jour** est là pour assurer la maintenance de la résidence, les animations, la propreté des locaux et vous aider dans certaines tâches (problèmes de télévision, téléphone, changement d'ampoules...), dans la limite de leurs fonctions.

L'**astreinte** assure votre sécurité lorsque les agents sont absents. Le système d'astreinte est relié à l'alarme incendie et à la plateforme de téléassistance.

**En cas d'urgence, vous pouvez joindre l'astreinte au 06 07 35 24 01.**



# LE CONSEIL DE VIE SOCIALE

Un Conseil de Vie Sociale (CVS) a été mis en place en 2016. C'est un **espace d'échanges et d'expression** sur toutes les questions relatives au fonctionnement de votre établissement. Le CVS est une instance élue par les résidents de la Tenure, leur famille, le personnel et le Conseil d'administration.

## Composition du Conseil :

- M<sup>me</sup> Leroy (résidente) : représentante des résidents et présidente du CVS
- M<sup>me</sup> Brault (résidente) : représentante des résidents
- M<sup>me</sup> Dupin : représentante du personnel
- M<sup>me</sup> Jean : représentante du CCAS
- M<sup>me</sup> Quadrone : consultante

Les représentants sont élus pour une durée de 3 ans maximum.

## Les missions du CVS :

- l'**organisation** de la vie de la résidence ;
- l'**animation** et les activités socioculturelles ;
- les **projets** de travaux et d'aménagements ;
- l'**animation** de la vie institutionnelle pour favoriser les relations entre les résidents ;
- les **modifications substantielles** touchant les conditions de vie à la résidence.

# LES SERVICES PROPOSÉS

## LA RÉSIDENCE VOUS PROPOSE DIFFÉRENTS SERVICES



Le **système de téléassistance** est branché dans votre appartement. Vous disposez donc d'un bouton d'appel en cas de chute, malaise ou autres. Une option « détecteur de chute » vous est proposée, à 5 € par mois. La téléalarme est reliée à une plateforme « Présence verte ». Elle contactera le bureau, l'astreinte et votre famille en cas de besoin.



Une **laverie** est également à votre disposition. Elle est composée de 2 machines à laver et d'un sèche-linge. Pour y accéder, vous devez demander la clé à l'un des agents de jour. Vous pouvez y laver votre linge entre 9h et 18h (à l'exception des dimanches et jours fériés). Toute dégradation faite sur les machines vous sera facturée.



Un service de **restauration** : **chaque midi, du lundi au vendredi**. Pour cela, il faut vous inscrire auprès d'un des agents de jour au plus tard la veille. Le menu de la semaine est affiché dans le hall de la résidence. Le prix d'un repas est de 7,80 €. Les repas sont à régler chaque mois, par chèque.

# LES SERVICES **EXTÉRIEURS**



## **MINIBUS**

Le minibus est un **service gratuit destiné aux seniors**.

Il vous suffit de prendre rendez-vous au **06 32 43 21 73**.

Il pourra vous emmener sur rendez-vous chaque mardi et chaque vendredi matin sur les communes de Lamorlaye, Gouvieux et Chantilly.

## **SORTIES**

Le **CCAS organise régulièrement des sorties**.

Planning et inscription à l'accueil de la mairie.

## **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

La bibliothèque municipale se trouve en face de la résidence.

Des **animations intergénérationnelles** sont régulièrement organisées.

## **ASSOCIATIONS**

Plus de 60 associations sont présentes sur la commune et vous proposent de nombreuses activités variées.

# L'ANIMATION

## LA RÉSIDENCE VOUS PROPOSE DE NOMBREUSES ANIMATIONS VARIÉES

- **Des ateliers créatifs** : peinture, pâte à sel, origamis...
- **Des repas** : tartiflette, barbecue, paëlla, raclette, pizzas, fête des voisins, soirée karaoké...
- **Des après-midis cinéma**
- **Des activités cognitives** : loto, jeux de mimes, devinettes...
- **Des sorties** : Musée de la Dentelle de Chantilly...
- **Des ateliers cuisine** : préparation d'un apéritif dînatoire, d'un goûter, de pizzas...
- **Des ateliers numériques** : découverte de la tablette tactile, jeux, recherche sur internet...



- **Des intervenants extérieurs** : les Jeudis de la Tenure une fois par mois, la gymnastique douce par Siel Bleu le lundi et le vendredi, les cours d'informatique par Graines de Pays le mardi.
- **Des animations** en partenariat avec :
  - la maison de retraite Korian : sorties, jeux de société, repas, karaoké, quiz...
  - les enfants de la bibliothèque : atelier créatifs, karaoké, jeux de société...
  - diverses activités selon les fêtes et les saisons : Chandeleur, Pâques, Halloween, Noël.



# LES NUMÉROS **IMPORTANT**S

- **Résidence La Tenure : 03 44 21 28 34**
- **Médecins :**
  - Dr Jacques Violet : 03 44 21 51 35
  - Dr Raluca Stanciu : doctolib.fr
  - Dr Étienne Cazin : 03 44 21 57 50
  - Dr Frédéric Leclercq : 03 44 58 34 73
  - Dr Dominique Pagnard : 03 44 21 32 46
- **Infirmières à domicile :**
  - Armelle Rigaut : 03 44 21 31 55 / 06 80 10 22 91
  - Valérie Caron : 06 61 70 00 78
  - Sophie Aubron : 03 44 21 30 19 / 06 80 25 44 37
  - Katia Rannou : 06 32 96 94 94
- **Mairie et CCAS : 03 44 21 64 00**
- **Police municipale : 06 08 23 24 17**
- **Gendarmerie : 03 44 57 33 17**
- **Pompiers : 18**
- **Samu : 15**
- **Les services d'aide à domicile** intervenant sur Lamorlaye (aide-ménagère, auxiliaire de vie, aide aux courses...) :
  - Créneau Emploi : 03 44 21 65 80
  - Auxe'life : 03 44 55 47 17
  - Petits-Fils : 03 65 69 00 30
  - Mon Quotidien Zen : 03 44 58 97 93
  - ADMR : 03 44 21 10 70





Résidence autonomie La Tenure  
20, rue de la Tenure  
60260 Lamorlaye

03 44 21 28 34

[residence.autonomie@ville-lamorlaye.fr](mailto:residence.autonomie@ville-lamorlaye.fr)

**[www.ville-lamorlaye.fr](http://www.ville-lamorlaye.fr)**

*(accueil > CCAS > résidence la Tenure)*